



Fédération Française de Green Yoga

Conditions générales de vente des formations

S'inscrire à une formation de la Fédération Française de Green Yoga®

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») sont systématiquement adressées ou remises à chaque participant pour lui permettre de passer commande. Par conséquent le fait de passer commande auprès de la Fédération Française de Green Yoga® implique l'adhésion entière et sans réserve du participant à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que descriptifs internet, prospectus, catalogues, émis par la Fédération Française de Green Yoga® et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'un responsable autorisé de la Fédération Française de Green Yoga®, prévaloir contre les CGV.

Modalités d'inscription à une prestation la Fédération Française de Green Yoga®

Le dossier d'inscription à renvoyer de manière dématérialisée (scan ou photo smartphone) par email uniquement, à l'adresse électronique ayant servi de contact entre l'élève et le centre de formation.

Il doit être daté, signé et précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé par le client ».

L'inscription définitive à la prestation choisie ne sera définitivement validée qu'à la réception du bulletin d'inscription dûment complété et d'un virement d'acompte correspondant au 30% TTC du montant global de la prestation choisie, hors réductions éventuelles. Pour les mineurs, le bulletin d'inscription devra être signé par les parents ou le tuteur légal.

La disponibilité de la prestation choisie peut varier en fonction de la date de réception du dossier.

Règlement de la prestation

Le solde la prestation, quelle qu'elle soit, doit obligatoirement être effectué minimum 60 jours maximum avant la date de début, par virement bancaire.

Dans le cas où le client souhaiterait une prise en charge d'un OPCA, mais que le dit organisme ne prend que partiellement en charge le coût de la formation, le reliquat peut alors être facturé au Client.

Si la Fédération Française de Green Yoga® n'a pas reçu la notification officielle indiquant les modalités de prise en charge de l'organisme au minimum 15 jours avant le début de formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage et, cas échéant, se verra remboursé du montant versé une fois le règlement du dit OPCA perçu.

Les acomptes et sommes versées sont dans ce cas remboursés par la Fédération Française de Green Yoga® après demande écrite du Client accompagnée d'un relevé d'identité bancaire original.

Conditions d'annulation

Annulation du fait du participant :

Celle-ci doit être effectuée par email avec accusé de réception. Les éventuels remboursements seront effectués dans les 30 jours suivant la réception de cet email.

- Annulation jusqu'à 60 jours avant la prestation : la Fédération Française de Green Yoga® remboursera 30% des montants versés.
- Annulation de 59 jours à 31 jours avant le début de la prestation : la Fédération Française de Green Yoga® remboursera 10% des montants versés.
- Annulation à partir de 30 jours avant la formation, la Fédération Française de Green Yoga® facturera 100% du montant de la prestation.



Fédération Française de Green Yoga

Conditions générales de vente des formations

Si le participant ne se présente pas à la formation, ou si le participant quitte la formation avant la fin prévue, aucun remboursement ne sera possible, quel que soit le motif invoqué.

Annulation du fait de la Fédération Française de Green Yoga®:

Dans le cas où la Fédération Française de Green Yoga® serait contrainte d'annuler la prestation, quelle que soit la raison, toutes les sommes versées seront remboursées sauf accord de modification du participant. Le participant ne pourra alors demander aucune indemnité supplémentaire au titre de dommages et intérêts. Une prestation commencée est due dans son intégralité.

Toute réclamation doit nous être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard quinze jours après la fin de la prestation. Au-delà de ce délai, aucune réclamation ne sera considérée. Le fait de s'inscrire à l'une de nos prestations implique obligatoirement l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et au règlement intérieur.

Arrêt anticipé

La réduction de la durée de la prestation, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement.

Remise du diplôme suite à une absence

Aucun diplôme ni aucune attestation de suivi de formation ne sera remis à un participant s'étant absenté une demi-journée et plus durant la partie présentielle d'une formation, et ce quel qu'en soit le motif.

Report de formation du fait du participant

Toute demande de report de formation doit être effectuée par courrier avec accusé réception au maximum 60 jours avant le début de la prestation. L'acompte versé pourra servir d'avoir pendant 12 mois, uniquement pour un module proposé par la Fédération Française de Green Yoga® et identique à celui pour lequel le participant s'est initialement inscrit.

Inscription sur liste d'attente

Chaque participant a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'attente d'une prestation déjà complète. Pour cela, il doit suivre le processus normal d'inscription (envoi du dossier par voie dématérialisée, acceptation manuscrite des GCV, indication d'une mention précisant sa volonté de figurer sur liste d'attente, et versement d'un acompte de 30% du montant global de la formation hors réduction). Dans le cas où un nombre insuffisant de place se dégageait, le participant sera automatiquement et prioritairement basculé sur la session suivante. S'il souhaite déroger à cette règle et s'inscrire à une session plus lointaine ou à toute autre prestation de la Fédération Française de Green Yoga® de son choix, il devra au préalable en avoir fait la demande écrite par email avec accusé réception au maximum 60 jours avant le début de la dite prestation. Si ce délai n'est pas respecté, le participant comprend que sa demande ne pourra être traitée.

Dans le cas où un nombre suffisant de place se libérerait pour permettre au participant sur liste d'attente de bénéficier de la prestation souhaitée, ce dernier s'engage à y participer. Une annulation résultant de son fait engendrerait l'encaissement définitif de son acompte, et ne pourra donner lieu à aucun remboursement ni à



Fédération Française de Green Yoga

Conditions générales de vente des formations

aucun report, sauf dans le cas d'une demande explicite de sa part, transmise par email avec accusé réception au maximum 60 jours avant de la prestation pour laquelle il s'était inscrit sur liste d'attente.

Droit à l'image

Les formations organisées par la Fédération Française de Green Yoga® sont parfois susceptibles de pouvoir faire l'objet de prises de son, photos et / ou vidéos.

Dans le cas où cette situation se présenterait, le participant déclare céder à la Fédération Française de Green Yoga® par la présente autorisation le droit de reproduire, de représenter, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers qu'elle aura autorisé, son image et ses propos dans le cadre de la communication de la Fédération Française de Green Yoga® ou de Céline Miconnet

Cette communication pourra être réalisée par tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour, notamment par télédiffusion, par les moyens de transmission en ligne (tels que réseau sociaux, site web), en vidéogrammes (vidéocassettes, DVD, etc...), sans que cette liste soit limitative.

Cette session vaut également pour l'utilisation de photos ou de bandes son qui seraient tirées de l'enregistrement susvisé. Cette session est faite pour le monde entier et pour toute la durée d'exploitation de l'œuvre audiovisuelle concernée. Le participant déclare que cette cession de reproduire et de représenter son image et ses propos, par tous les modes d'exploitation susvisés, est faite sans contrepartie, notamment financière. Le participant accepte que tout montage soit effectué à partir de l'enregistrement réalisé. Il accepte également son nom figure dans l'œuvre, sauf demande contraire de sa part, formulée par écrit, dans un délai de 1 mois après le déroulement de la prestation.

Hébergement, transport et restauration

Les frais d'hébergement, de transport et de restauration occasionnés par la participation à l'une des prestations de la Fédération Française de Green Yoga® sont à la charge et à l'initiative du participant. Tous nos prix « enseignement » s'entendent hors hébergement, transport et restauration, sauf mention expresse dans le descriptif de la formation.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire, de transmettre de façon écrite, audio, électronique ou visuelle, à toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Fédération Française de Green Yoga®.

Comportement

En cas de comportement et/ou de pratiques non-conformes à la législation en vigueur, en cas de mauvaise conduite (insultes, menaces, manque de respect, dénigrement, violence, harcèlement) envers les formateurs ou/ et les participants de la prestation, la Fédération Française de Green Yoga® se réserve le droit de procéder au renvoi immédiat du participant. Ce renvoi sera officialisé par lettre recommandée avec accusé de réception. Les frais occasionnés par ce renvoi et annexes à la prestation sont à la charge des participants ou de son tuteur légal. Un éventuel renvoi ne donnera droit à aucun remboursement ni indemnité.



Fédération Française de Green Yoga

Conditions générales de vente des formations

Programmes et formateurs

Les programmes des formations sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Les équipes de co-formateurs peuvent être modifiées.

Les éventuelles modifications de programmes ou de formateurs ne donneront droit à aucun remboursement ni indemnité.

Adhésion à la Fédération Française de Green Yoga®.

En validant ces Conditions Générales de Vente, le participant certifie accepter l'adhésion gratuite et automatique à la Fédération Française de Green Yoga jusqu'au 31/08 de l'année en cours, en tant que « membre sympathisant ». En ratifiant ces CGV, le participants certifie également avoir pris connaissance, validé et adhéré à la [charte éthique](#) et au [reglement intérieur](#) de la Fédération Française de Green Yoga®. Le participant pourra, s'il le souhaite, adhérer en tant que membre professeur à la suite de sa formation et l'obtention de son diplôme.





Fédération Française de Green Yoga

Conditions générales de vente des formations

Bulletin d'inscription aux formations de la F.F. Green Yoga®

Mme Melle Mr

Nom : _____

Prénom : _____ Date de Naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail (en majuscule) : _____

Téléphone portable : _____

Avez-vous des problèmes de santé : Oui Non Si oui lesquels ? _____

Intitulé de la ou des formations choisies + date(s) de session(s)

Avez-vous fait une demande de prise en charge auprès d'un opco ou de tout autre organisme ? Oui Non

Si oui lequel ? _____

Dans le cas d'une inscription à une prestation de la Fédération Française de Green Yoga, je certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente jointes à ce bulletin d'inscription et avoir versé ce jour l'acompte de 30% hors remise early bird relatif à la (ou aux) prestation(s) choisie(s)

Date et signature du client (Précédé de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)